

<https://ricochets.cc/Dijon-Incendie-aux-Lentilleres-la-mairie-tente-d-en-profiter-Faisons-face-8170.html>



# [Dijon] Incendie aux Lentillères : la mairie tente d'en profiter. Faisons face !

- Les Articles -



Publication date: mercredi 5 février 2025

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

Un incendie s'est déclaré mercredi matin au quartier libre des Lentillères. C'est un habitat où vivaient deux personnes qui a pris feu, et ni les tentatives des habitants pour éteindre l'incendie, ni celles des pompiers qu'ils ont appelé immédiatement, n'ont pu en venir à bout. Heureusement, personne n'a été blessé dans l'accident, mais les conséquences matérielles sont nombreuses. Deux personnes ont perdu leur maison et toutes leurs affaires, une autre maison a été endommagée, et, surtout, l'électricité a été coupée par la Mairie sur une partie importante du quartier, laissant une trentaine de personnes sans lumière ni chauffage en plein hiver. Nous, habitant-es et usager-es du quartier, nous affairons actuellement à déblayer, à reconstruire, et à faire en sorte que les personnes les plus touchées par l'incendie retrouvent un peu de confort. C'est ce moment dramatique que la mairie a choisi pour attaquer le quartier libre des Lentillères. Dans une telle situation, on attendrait des élu-es qu'ils et elles affichent tout leur soutien aux personnes sinistrées, et non pas que soit publié un communiqué truffé de mensonges, déformant la réalité de la vie aux Lentillères et menaçant ses habitant-es.

**Comment la mairie a-t-elle pu écrire un tel communiqué ?** M. Hoareau, premier adjoint au maire, est venu constater les dégâts et a choisi de décrire les Lentillères comme un endroit où des gens dormiraient à même le sol dans des conditions inhumaines, où des militant-es maintiendraient des personnes « hébergées » sous leur emprise, les empêchant d'accéder aux solutions que leur apporteraient les travailleur-euses sociaux et l'État. Ses propos ont profondément choqué les usager-ères et les habitant-es du quartier ainsi que leurs soutiens. Nous souhaitons dénoncer la récupération politique que la mairie fait de cet accident dramatique et rétablir la vérité.

**Au quartier libre des Lentillères, on a choisi l'ouverture et la solidarité.** Ici comme ailleurs, il y a des formes de précarité, ça veut pas dire qu'on dort à même le sol - parce que la société produit bien plus de lits qu'il n'en faut, donc c'est pas un souci d'en trouver ! Personne n'est payé pour faire vivre cette solidarité et pourtant on arrive à des choses extraordinaires, des marchés foisonnants à prix libre, des constructions respectueuses de l'environnement, des fêtes rayonnantes, grâce à de l'ingéniosité, de la débrouillardise et de la générosité. L'autre pendant de l'ouverture et de la solidarité, c'est que si le monde va mal et que la vie se durcit, que l'État coupe toujours plus dans les aides sociales, qu'il refuse de donner des droits aux personnes exilées en ouvrant des CRA [1] plutôt que des CADA [2], ça nous impacte directement, parce qu'ici on essaie de compenser les défaillances des institutions en accompagnant des gens qui ne rentrent dans aucune case.

On voit bien que cela a dérouter M. Hoareau d'être face aux difficultés de vie que rencontre une partie de la population. Nous aussi, ça nous révolte. Mais les gens qui vivent à même le sol en plein hiver ne sont pas à chercher aux Lentillères mais plutôt dans les rues de la ville. Si des personnes décident d'habiter dans ce quartier plutôt que de vivre à la rue, c'est parce qu'elles y trouvent de la solidarité mais aussi parce qu'il n'y a pas de place au 115 ou dans les CADA. Les structures d'État sont insuffisantes et dirigées par des politiques racistes qui marginalisent les gens. Pour autant, c'est complètement hors sol d'imaginer que nous refuserions d'être en lien avec les acteurs sociaux : la SDAT [3] tient des permanences tous les mois au quartier, SOS refoulement renvoie des personne ici quand elles n'obtiennent pas les logements auxquels elles auraient droit, ELIPSES [4] propose des parcours de soin... Que le 1er adjoint déplore ces conditions de vie c'est une chose, mais qu'il ordonne ensuite de couper l'électricité à 35 personnes en plein mois de janvier parce que le lieu serait « trop précaire », c'est cynique, indigne et choquant.

Il y a des personnes qui ont choisi de vivre au quartier et d'autres pour qui c'est la seule solution de logement, mais les évacuer, loin de résoudre leurs problèmes, les précariseraient encore plus. Avant de présumer d'une « emprise » de la part de certain-es occupant-es des Lentillères sur les habitant-es les plus précaires, il s'agirait de les écouter et de prendre en compte leurs besoins. La marie affirme avoir fait des propositions de relogement aux personnes impactées par l'incendie. Cela se résume en fait à une ou deux nuits d'hôtel. Plutôt que d'accepter cette fausse solution, nos amis ont donc choisi de rester aux Lentillères, s'en remettant à la solidarité de leurs voisin-es.

## [Dijon] Incendie aux Lentillères : la mairie tente d'en profiter. Faisons face !

---

Soulignons un dernier raccourci stigmatisant : un incendie dans un bâtiment auto-construit aux Lentillères ne signifie pas systématiquement que « les conditions de sécurité des personnes et des biens ne sont nullement respectées » comme l'affirme également la mairie. Des incendies ont lieu régulièrement, dans tous types d'habitats (par exemple, ce samedi dans un immeuble Place de la République à Dijon). N'en déplaise à l'adjoint à la maire et à un des policiers, les pompiers ont confirmé qu'ils ne pouvaient pas identifier l'origine du feu, comme pour la plupart des incendies accidentels. C'est une instrumentalisation honteuse d'un incident dramatique.

**Depuis 2019, nous affirmons notre volonté de régulariser les lieux et de continuer la mise aux normes des bâtiments.** Des électriciens de la mairie étaient d'ailleurs venus, à l'automne 2023, visiter les installations électriques du quartier, qui ne les avaient alors pas effrayé. Nous regrettons que ce travail de mise aux normes et de régularisation ait été subitement interrompu en janvier 2024 par M. Rebsamen. Nous espérons toujours reprendre le dialogue, sur la base des cinq dimensions qu'offrent les Lentillères et qu'avait reconnu la mairie (la fonction sociale, celle de protection et valorisation de la biodiversité, le maraîchage, l'habitat, et la dimension culturelle).

**Chaque 1er dimanche du mois, ont lieu les visites mensuelles du Quartier Libre des Lentillères.** Nous espérons que les personnes qui souhaitent aller au delà des propos et photographies sensationnalistes de la presse et de la Mairie viendront profiter de ce moment de découverte et d'échange. Elles pourront voir par elles mêmes comment nous tentons, avec des moyens financiers limités, mais gonflés par la solidarité dijonnaise, et le soutien des autres lieux alternatifs et de lutte, de faire vivre un lieu ouvert de maraîchage et de diversité sociale. La prochaine visite aura lieu le dimanche 2 mars, à 15h, à la Maison Commune.

**Suite aux attaques et aux mensonges proférés par la Mairie, nous appelons nos soutiens et toutes les personnes pour qui le quartier des Lentillères est un lieu de solidarité et d'entraide précieux pour la ville, à nous rejoindre à un rassemblement place du Bareuzai samedi 8 février à 16h.**

*Le Quartier Libre des Lentillères*

[Article initialement publié sur Dijoncter.info](#)

---

[1] CRA : centre de rétention pour personne migrante, en situation régulière ou non

[2] CADA : centres d'accueil qui ont pour mission d'héberger et d'accompagner socialement et administrativement les demandeurs d'asile admis au séjour.

[3] SDAT : association dijonnaise indépendante d'accompagnement de personnes en situation précaire

[4] ELIPSES : Equipe mobile rattachée à la Chartreuse intervenant de manière transversale auprès des personnes précarisées présentant des troubles psychiatriques.